Etanchéité liquide
MONOCOMPOSENT

Guide de pose
Alsan Flashing Jardin

SOPREMA GROUP

sommaire

SYSTEME

1 - Principe
2 – Domaine d'emploi
3 – Complexe d'étanchéité
4 – Relevé flashing
4.1 Travaux préparatoires
4.11 D' étanchéité en parties courantes
4.111 Autoprotection minérale
4.112 Autoprotection métallique
4.113 Finition grésée
4.114 Finition par film
4.115 Revêtement APP
4.2 Relevé
4.21 Béton et enduit ciment
4.22 Costières métalliques
4.23 Support bois
4.24 Isolation
4.25 Support existant

MODE D'EMPLOI

1 – Conditions climatiques
2 – Mise en oeuvre
3 – Temps de recouvrement
4 - Détails
4.1 Toitures végétalisée - Jardinières
4.2 Relevé avec de l'isolation
4.3 Joint de dilatation
4.4 Chéneaux
4.41 Chéneaux métallique
4.42 Chéneaux en béton
4.5 Travers de la toiture
4.6 Coupoles
4.7 L'étanchéité de murs enterrés
5 – Finitions optionnelles
5.1 Paillettes d'ardoise ou des granulats
5.2 Cural
5.3 Curfer

ENTRETIEN

SYSTEME

ALSAN FLASHING JARDIN est une résine d'étanchéité bitume-polyuréthane (anti-racine) pour étanchéité des détails, en deux couches, sur un voile de renforcement lui-même collé à l'aide d'une couche de résine.

Il est raccordé sans primaire à un revêtement d'étanchéité de partie courante réalisé en feuilles de bitume modifié. La mise en œuvre du relevé est exécutée après celle du revêtement d'étanchéité de surface courante.

Le voile de renforcement **ALSAN VOILE LUTEX** est collé à l'aide d'une couche d' **ALSAN FLASHING JARDIN** (500 g/m²), puis d'appliquer une première couche d' **ALSAN FLASHING JARDIN** (900 g/m²) suivie en deuxième couche d' **ALSAN FLASHING JARDIN** (700 g/m²).

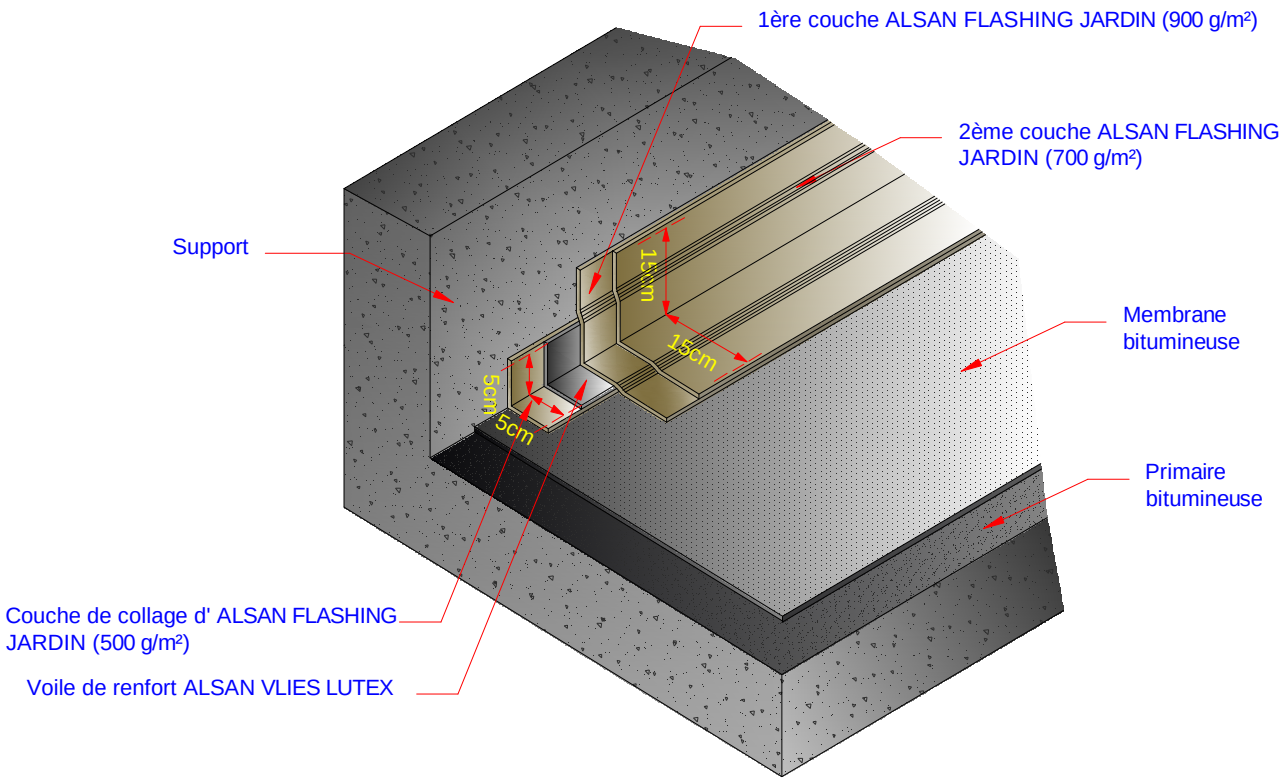

2 – DOMAINE D'EMPLOI

Le procédé s'applique notamment là où la flamme du chalumeau est prohibée ou dangereuse, par exemple :

- environnement inflammable
- costières de lanterneau
- jardin, jardinière

Il est employé également quand il existe des difficultés pour l'exécution des détails,
par exemple :

· chéneaux encaissés (ex : chéneaux de sheds sous verrière),
· relevés complexes présentant de nombreux angles,
· endroits difficiles d'accès soit par l'étroitesse soit par l'environnement,
· costières circulaires,
· partie haute de d'étanchéité de mur enterré (bitume auto protégé avec paillettes d'ardoise),
· souches, socles, et massifs en béton.
· etc.…
et sur l'ensemble des relevés classiques.

Il est admis :
- en travaux neufs et de réfection,
- sur toitures inaccessibles et techniques,
- sur terrasses accessibles aux piétons et aux véhicules,
- sur toitures à retenue temporaire des eaux pluviales,
- sur les murs enterrés.

3 – COMPLEXES D'ETANCHEITE EN PARTIES COURANTES

Tous les revêtements en bitume modifié faisant l'objet d'un Agrément Technique avec Certification (ATG) du BuTgb ou du certificat KOMO en partie courante jusqu'au pied du relief.

Dans tous les cas en fin de journée ou en cas d'intempérie, l'ouvrage d'étanchéité en cours de réalisation en partie courante est mis hors d'eau, notamment en pied de relief selon l'une des solutions suivantes :

- garnissage en chanfrein avec la résine **ALSAN FLASHING JARDIN**
- voile de renforcement **ALSAN VOILE LUTEX** collé avec la résine **ALSAN FLASHING JARDIN** (500 g/m²) en équerre, puis d'appliquer une première couche d' **ALSAN FLASHING JARDIN** (900 g/m²)

4 – RELEVE FLASHING

4.1 Travaux préparatoires

4.11 D'étanchéité de partie courante (talon)

Le support doit être propre, sec et dépoussiéré.
Les travaux préparatoires suivants sont effectués sur l'emprise du talon du futur relevé en **ALSAN FLASHING JARDIN** (min. 15 cm).

Note :
Les opérations habituellement réalisées à la flamme (délardage de feuilles métalliques, destruction des films plastiques) peuvent l'être également par chalumeau à air chaud.

4.111 Autoprotection minérale

On procède à l'élimination des granulés ou paillettes non adhérentes :
- soit à la brosse métallique
- soit par refluage du bitume au-dessus des granulés ou paillettes par réchauffage au chalumeau et travail à la spatule afin d'obtenir une surface noire.

4.112 Autoprotection métallique

La feuille métallique est délardée après réchauffage au chalumeau.
L'arête de coupe de la feuille métallique soit d'au moins 10 mm se recouverte.
Dans le cas d'inox, celui-ci devra être auparavant dégraissé sur la zone de recouvrement.

4.113 Finition grésée
Brossage et balayage du sable non adhérent.

4.114 Finition par film
Le film de protection du joint en polyéthylène est éliminé au chalumeau.
(Pas applicable pour les revêtements APP nus)

4.115 Revêtement APP
Revêtement APP ardoisé ou sablé sur ces supports : les prescriptions du présent document sont applicables sans réserve.

Revêtements APP nus, autres que l'APP sablé cité ci-dessus, sont exclus de cette application.

4.2 Partie verticale

4.21 Béton et enduit de ciment

Les supports devront être au moins âgés de 28 jours.
Le béton ou les enduits de ciment ne doivent pas présenter une humidité supérieure à 6% mesurée avec un dispositif de TRAMEX. Il doit être sec, sain, cohésif, sans poussière et régulier.
Les produits de cure des bétons doivent être éliminés (nettoyage, ponçage, sablage, lavage haute pression, etc…)

4.22 Support métallique

· En travaux neufs :
Les supports métalliques sont dégraissées à l'aide de **ALSAN DILUANT V**.

· En travaux de réfection :
Les supports métalliques sont débarrassées de toute trace d'oxydation pulvérulente.
Les jonctions entre deux éléments métalliques solidarisés par fixation sont renforcées par une armature en **ALSAN VOILE LUTEX** collée à l'aide de la résine **ALSAN FLASHING JARDIN** (500 g/m²) et recouvert ensuite par les deux couches d'**ALSAN FLASHING JARDIN**.

4.23 Support bois

Les supports sont dépoussiérés.
Les jonctions entre deux éléments solidarisés par fixations sont renforcées par une armature en **ALSAN VOILE LUTEX** collée à cheval sur ce joint à l'aide de la résine **ALSAN FLASHING JARDIN** (500 g/m²) et recouvert ensuite par les deux couches du procédé **ALSAN FLASHING JARDIN**.

4.24 Isolant

Les panneaux isolants (perlite et verre cellulaire) ne doivent pas présenter de défaut de cohésion ni d'humidité. Leur fixation ou leur collage ne doit pas présenter de défaillance. Dans le cas contraire les panneaux doivent être remplacés.
Lorsqu'il comporte un film thermofusible, celui-ci doit être sublimé.
Une armature avec l' **ALSAN VOILE LUTEX** sera mise en œuvre sur les joints de panneaux, collée à l'aide d' **ALSAN FLASHING JARDIN** (500 g/m²) et recouvert ensuite par les deux couches du procédé **ALSAN FLASHING JARDIN**.

4.25 Support existant bitumineuse

En réfection, les travaux préparatoires sur le relevé existant y compris sur sa protection ou sur son autoprotection. Dans le cas où la flamme du chalumeau pourrait être dangereuse, les travaux préparatoires sur existants nécessitant un apport de chaleur sont réalisés à l'air chaud.

MODE D'EMPLOI (principe)

1- Conditions climatiques

La résine **ALSAN FLASHING JARDIN** peut être appliquée :
- sur support sec (humidité < 6% dans la masse) et non condensant.
- par température comprise entre +5°C et +35°C.

2- Mise en œuvre

Préparation du support bitumineuse avec une brosse métallique jusqu'au la surface ou l'étanchéité doit être appliquer. S'il y a lieu, l'intervalle entre la partie verticale et le revêtement bitumineux de la partie courante qui ne doit pas dépasser 2 cm est obturé par de la résine **ALSAN FLASHING JARDIN** mélangée à une charge de sable fin de manière à réaliser un mastic de remplissage.

Une armature de renfort en **ALSAN VOILE LUTEX** (10 cm) est collée dans l'angle avec d' **ALSAN FLASHING JARDIN** (500 g/m²).

Application d'une première couche **ALSAN FLASHING JARDIN** (900 g/m²).

Application de la seconde couche **ALSAN FLASHING JARDIN** (700 g/m²) sur la surface totale après +/- 3 heures.

Finition supplémentaire optionnelle avec une couche d' **ALSAN FLASHING JARDIN** (300 g/m²) recouverte de paillettes d'ardoises ou de granulats colorés.

3- Temps de recouvrement

Les délais sont donnés pour une température ambiante de +20 °C. Un temps plus froid augmentera ce délai, un temps plus chaud le réduira.

· recouvrement de l'entoilage par la 1ère couche d' **ALSAN FLASHING JARDIN**: +/- 2 heures
· recouvrement entre la 1ère et la 2ème couche d' **ALSAN FLASHING JARDIN**: +/- 3 heures.

Ces délais minimaux sont donnés à titre indicatif et correspondent à une polymérisation d' **ALSAN FLASHING JARDIN**. Les conditions atmosphériques peuvent permettre une réduction importante de ces temps notamment une ambiance chaude, humide et venteuse. La 1ère couche d' **ALSAN FLASHING JARDIN** peut-être recouverte lorsqu'elle est sèche au toucher. (La peau formée sur la première couche, ne peux pas décoller lorsque on applique la deuxième couche).

4- Détails

4.1 Toitures végétalisée - Jardinières

L' **ALSAN FLASHING JARDIN** permet la réalisation des relevés en terrasse jardin, la hauteur maximum sous terre du relevé réalisable est de 50 cm. Le relevé doit être protégé par la mise en place de plaque polystyrène **SOPRADRAIN**. La partie visible peut être laissée apparente ou recevoir en finition l'une des finitions optionnelles.

4.2 Relevé avec isolation

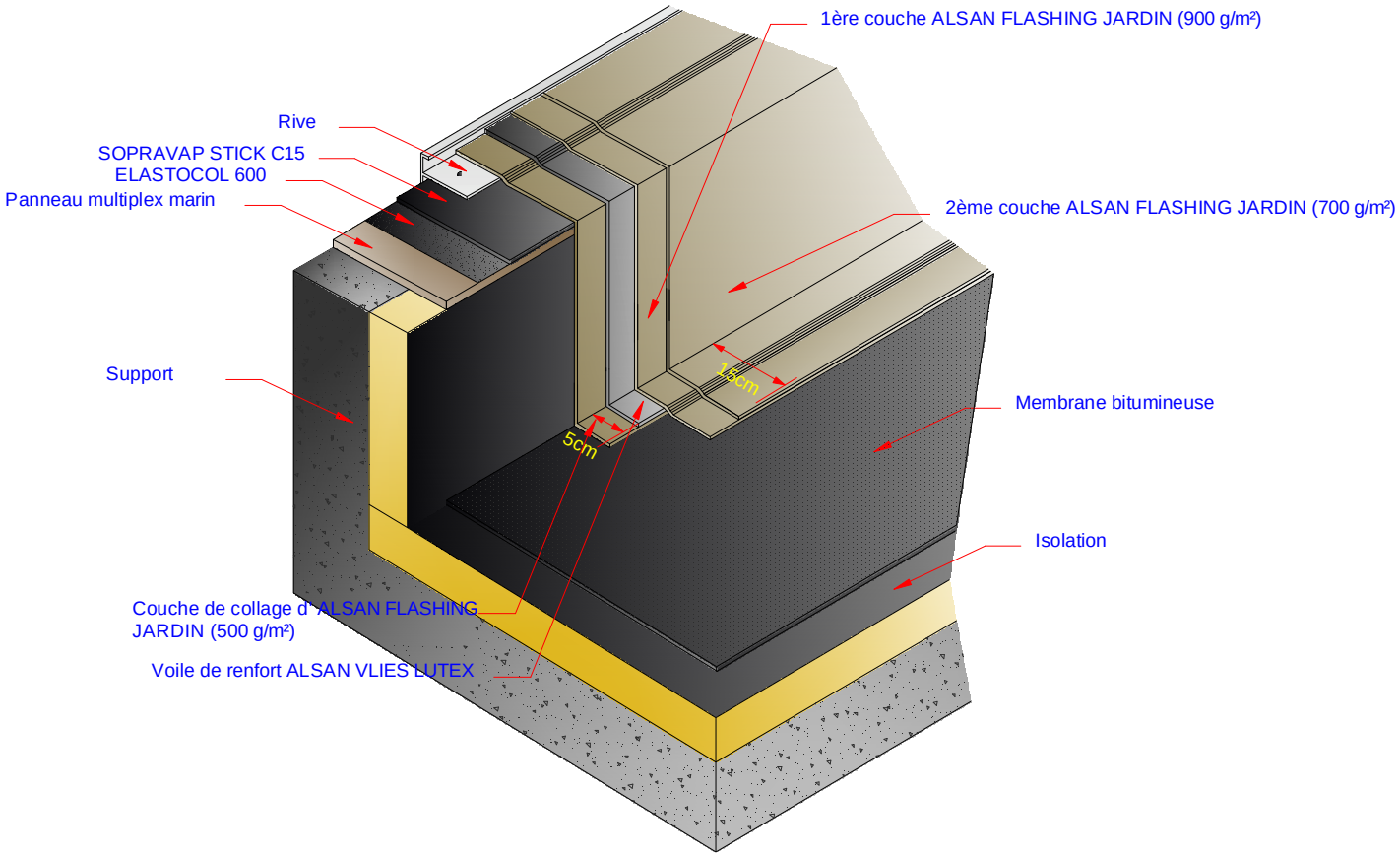

4.3 Joint de dilatation

Les joints de dilatation peuvent être réalisés à l'aide d' **ALSAN FLASHING JARDIN**.
Ils sont dans la mesure du possible réalisés à l'aide de costières sur lesquelles l'étanchéité est relevée.

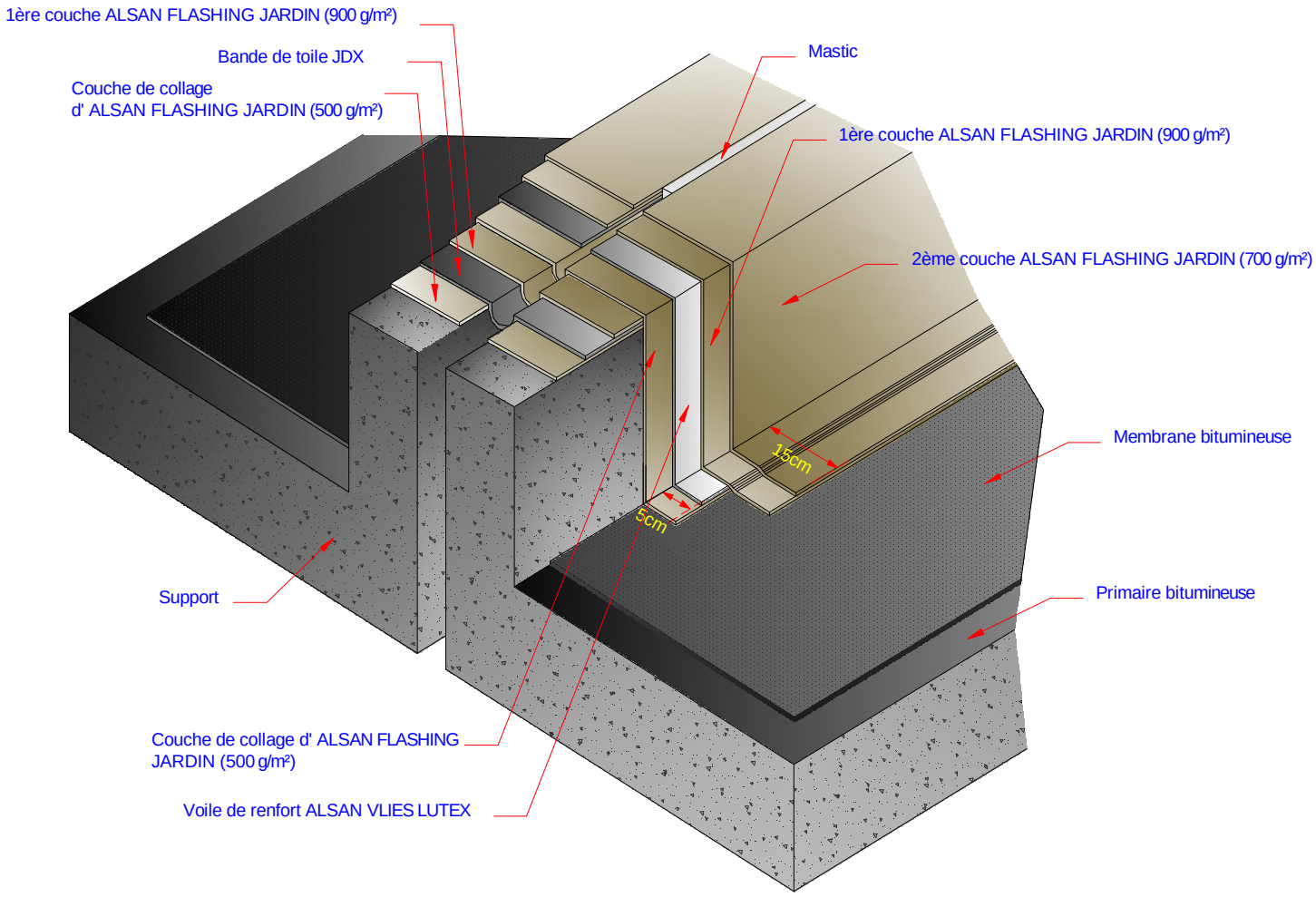
1ère couche ALSAN FLASHING JARDIN (900 g/m²)
Bande de toile JDX
Couche de collage d' ALSAN FLASHING JARDIN (500 g/m²)
Mastic
1ère couche ALSAN FLASHING JARDIN (900 g/m²)
2ème couche ALSAN FLASHING JARDIN (700 g/m²)
Membrane bitumineuse
15cm
5cm
Support
Primaire bitumineuse
Couche de collage d' ALSAN FLASHING JARDIN (500 g/m²)
Voile de renfort ALSAN VLIES LUTEX

Dans le cas d'impossibilité d'utilisation de costières, le joint est traité en joint plat et il doit faire l'objet d'un soin particulier :

- Les bords du joint sont chanfreinés,
- Le franchissement du joint est réalisé par une bande de toile JDX (développé 0,20 m) enduite d' **ALSAN FLASHING JARDIN**.
- cette bande est appliquée forme de lyre et collée de part et d'autre du joint avec de l'**ALSAN FLASHING JARDIN** (500 g/m²).
- L'étanchéité du joint est réalisée par 2 couches **ALSAN FLASHING JARDIN** (900 + 700 g/m²).
- La lyre est remplie de mastic au base de polyuréthane.

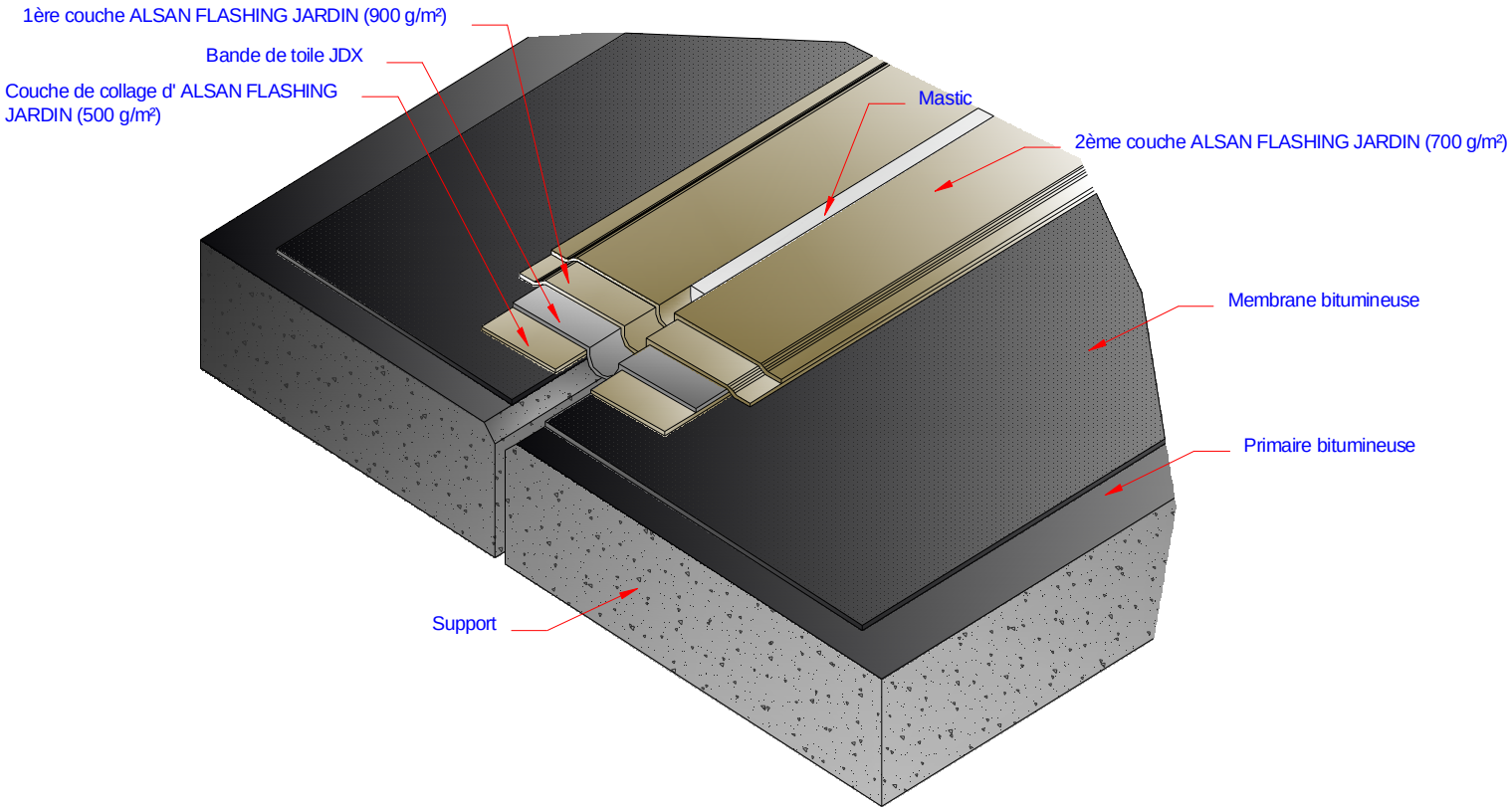
1ère couche ALSAN FLASHING JARDIN (900 g/m²)
Bande de toile JDX
Couche de collage d' ALSAN FLASHING JARDIN (500 g/m²)
Mastic
2ème couche ALSAN FLASHING JARDIN (700 g/m²)
Membrane bitumineuse
Primaire bitumineuse
Support

4.4 Chéneaux

4.41 Chéneaux métalliques

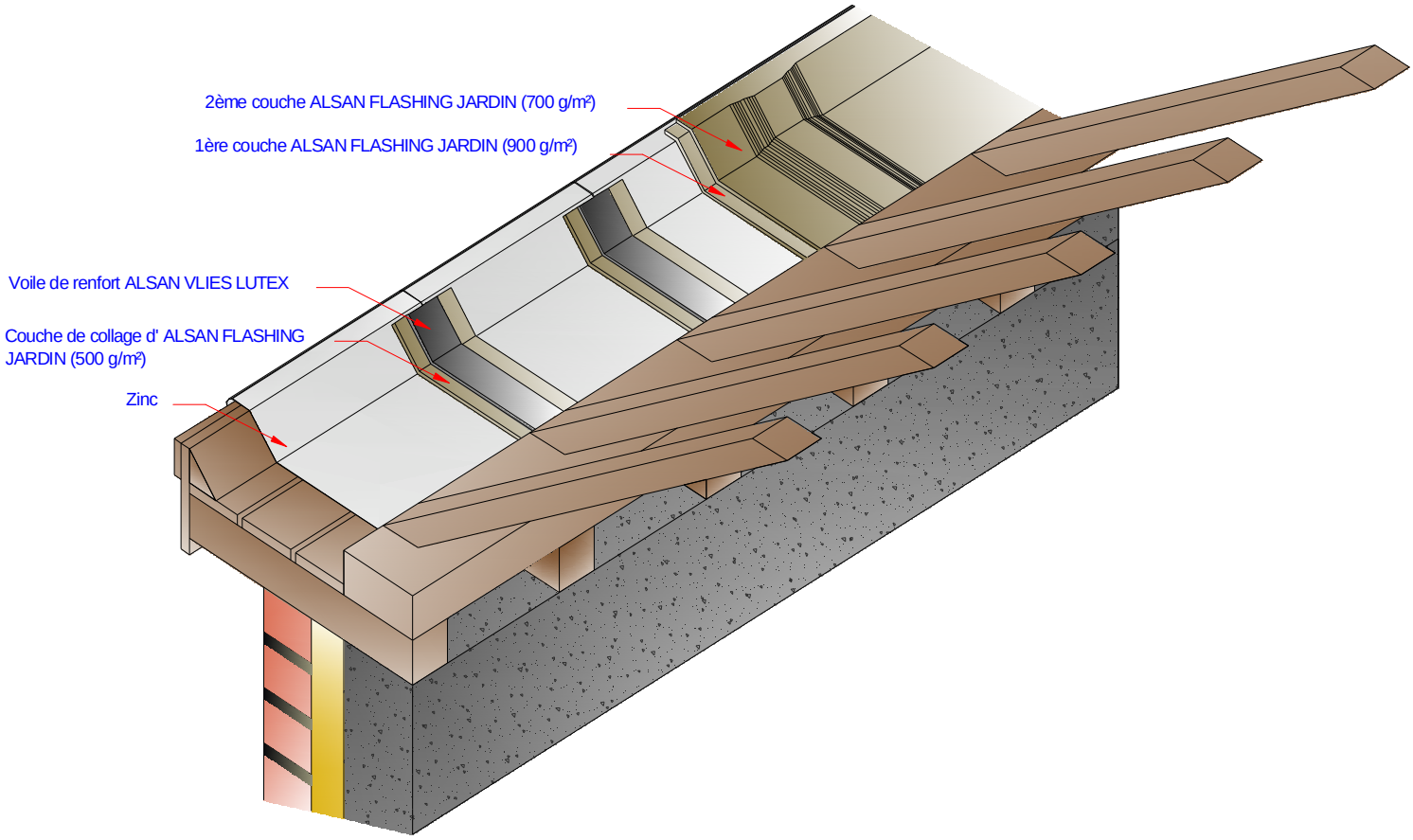
2ème couche ALSAN FLASHING JARDIN (700 g/m²)
1ère couche ALSAN FLASHING JARDIN (900 g/m²)
Voile de renfort ALSAN VLIES LUTEX
Couche de collage d' ALSAN FLASHING JARDIN (500 g/m²)
Zinc

Une armature en **ALSAN VOILE LUTEX** (10 cm) est collée aux soudures de jonctions de tôles et au droit des évacuations pluviales à l'aide d' **ALSAN FLASHING JARDIN** (500 g/m²).
L'étanchéité du chéneau est réalisée par 2 couches d' **ALSAN FLASHING JARDIN** (900 g/m² + 700 g/m²).

4.42 Chéneaux en béton

- chéneaux dominant des parties closes du bâtiment avec ou sans isolation :
Le fond du chéneau est traité avec un revêtement d'étanchéité bitumineuse sous Agrément Technique avec Certification (ATG) du BuTgb. Les relevés sont traités comme un relevé **ALSAN FLASHING JARDIN.**

- chéneaux dominant des parties non closes de bâtiment :
Une armature **ALSAN VOILE LUTEX** (10 cm) est collée dans l'angle de relevé à l'aide d' **ALSAN FLASHING JARDIN**. L'étanchéité est réalisée par 2 couches d' **ALSAN FLASHING JARDIN** (900 g/m² + 700 g/m²).

4.5 Travers de la toiture

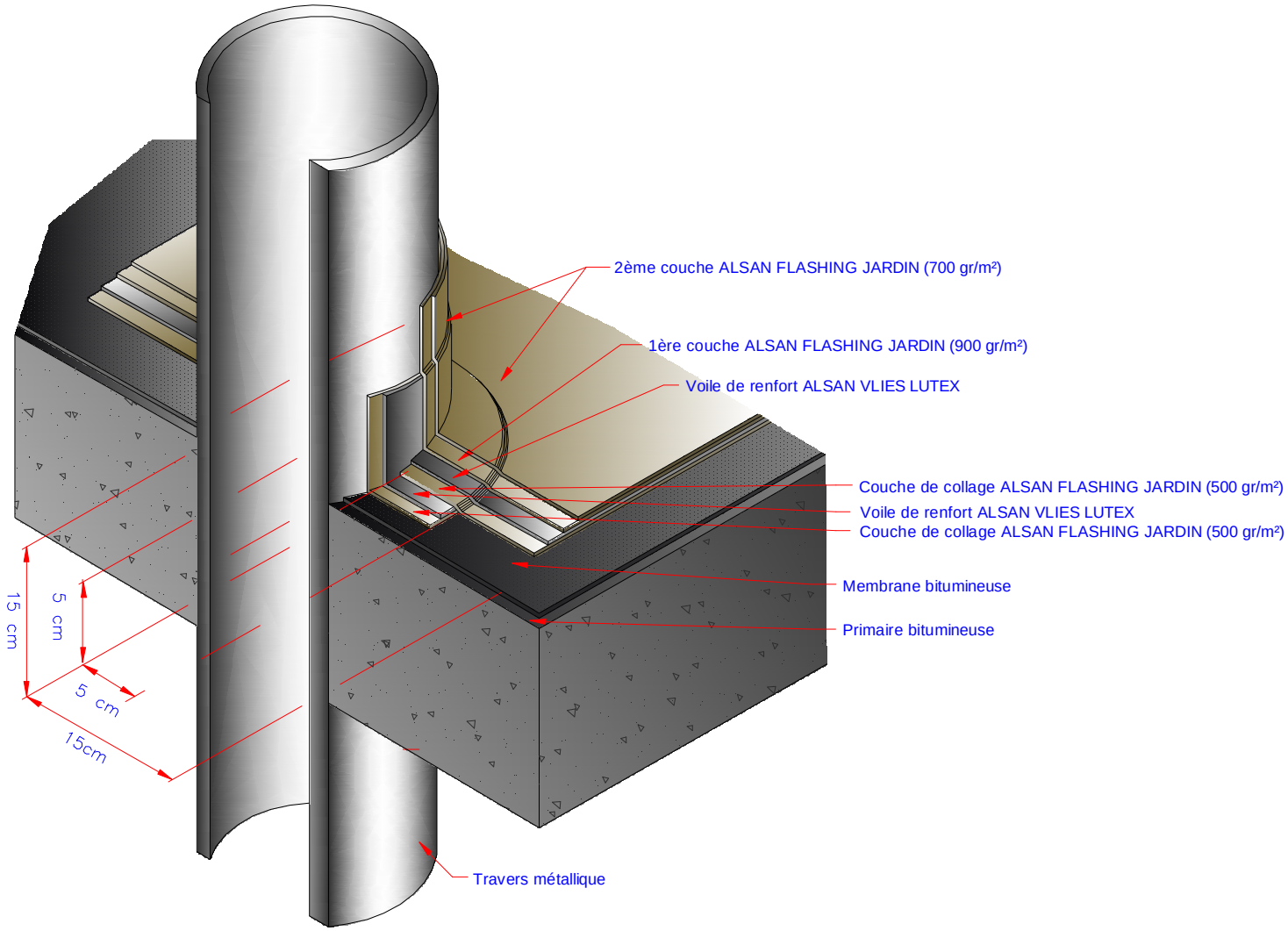
2ème couche ALSAN FLASHING JARDIN (700 gr/m²)
1ère couche ALSAN FLASHING JARDIN (900 gr/m²)
Voile de renfort ALSAN VLIES LUTEX
Couche de collage ALSAN FLASHING JARDIN (500 gr/m²)
Voile de renfort ALSAN VLIES LUTEX
Couche de collage ALSAN FLASHING JARDIN (500 gr/m²)
Membrane bitumineuse
Primaire bitumineuse
Travers métallique
15 cm
5 cm
5 cm
15cm

4.6 Coupoles

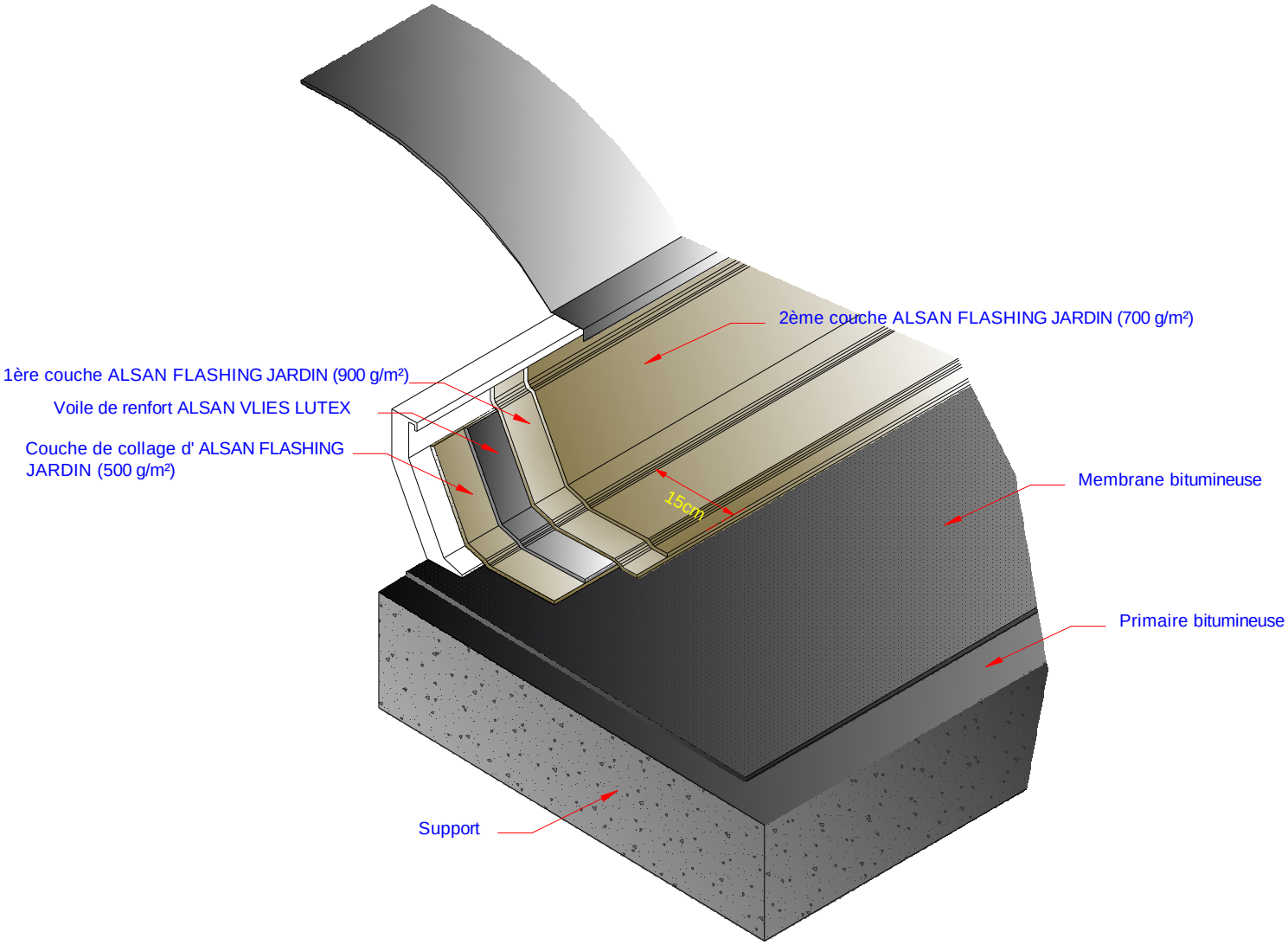
2ème couche ALSAN FLASHING JARDIN (700 g/m²)
1ère couche ALSAN FLASHING JARDIN (900 g/m²)
Voile de renfort ALSAN VLIES LUTEX
Couche de collage d' ALSAN FLASHING JARDIN (500 g/m²)
15cm
Membrane bitumineuse
Primaire bitumineuse
Support

4.7 L'étanchéité de murs enterrés

L'étanchéité du haut des murs enterrés peut être réalisée à l'aide du procédé **ALSAN FLASHING JARDIN.** Le système d'étanchéité bitumineux est arrêté au niveau – 50 cm au maximum par rapport du niveau du remblai.
La hauteur du relevé visible du relevé **ALSAN FLASHING JARDIN** au-dessus du niveau du remblai est conforme aux règles de l'art de 15 cm minimum.
Un renfort est mis en œuvre à cheval sur l'étanchéité bitume et le support béton, il est constitué d'une bande d' **ALSAN VLIES LUTEX** de largeur 20 cm minimum marouflée dans une couche de 500 g/m² d' **ALSAN FLASHING JARDIN** . Cette bande de renfort doit recouvrir les fixations mécaniques en-tête de lès de la membrane d'étanchéité bitumineuse.
Ce renfort est ensuite recouvert par les 2 couches d' **ALSAN FLASHING JARDIN** de 800 g/m² chacune.
Dans la zone d'application du **ALSAN FLASHING JARDIN** en partie supérieure (5 cm minimum), le support béton ne doit pas être recouvert par l'impression bitumineuse, afin d'obtenir une adhérence parfaite pour assurer la protection en-tête.

Note : pour la partie visible de l' **ALSAN FLASHING JARDIN** , il n'y a pas de nécessité de protection UV. Mais une finition optionnelle peut être mise en œuvre, soit une couche de **CURAL** soit une couche de **CURFER**.

5- Finitions optionnelles

Le **ALSAN FLASHING JARDIN** est conçu pour résister aux rayons ultraviolets (UV). Il est possible aussi de mettre en œuvre plusieurs finitions optionnelles au base de l'esthétique.

5.1 Paillettes d'ardoise ou granulats colorés

Optionnellement, des paillettes d'ardoise ou des granulats colorés peuvent être appliquées dans une couche additionnelle d' **ALSAN FLASHING JARDIN** (300 gr/m²).

5.2 CURAL (voir fiche technique)

Pour avoir un aspect de finition couleur alu il est possible de mettre en œuvre une couche de **CURAL** à raison de 200 à 250 g/m² environ.

5.3 CURFER (voir fiche technique)

Une finition colorée peut être obtenue par la mise en oeuvre d'une ou deux couches de **CURFER** à raison de 0,300 g/m² par couche. Le nombre de couche est déterminé par la couleur de finition qui doit cacher complètement la couleur de l' **ALSAN FLASHING JARDIN**.

ENTRETIEN

Les prescriptions du présent Guide de pose ont pour objet d'obtenir des ouvrages de bonne qualité. Toutefois la condition de durabilité ne peut être pleinement satisfaisante que :

¨ si les ouvrages sont entretenus périodiquement et correctement
¨ si leur usage est conforme à leur destination.

L'entretien intervient après la réception de l'ouvrage. Il comporte des visites périodiques de surveillance, au moins une visite annuelle se situant à la fin de l'automne, après la chute des feuilles.

L'entretien incombe au Maître d'Ouvrage après la Réception des Travaux. Un contrat d'entretien avec une Entreprise spécialisée est souhaitable. Les opérations d'entretien portent essentiellement sur les points suivants :

¨ maintien en bon état de fonctionnement de tous les ouvrages d'évacuation d'eaux
¨ enlèvement périodique des herbes, mousses, végétations et détritus divers
¨ enlèvement des feuilles à la fin de l'automne
¨ maintien en bon état des éventuels ouvrages accessoires (solins, joints) ainsi que des ouvrages de gros œuvre (larmiers, acrotères, engravures, béquets, corniches, souches, lanterneaux...)
¨ réparation des déchirures accidentelles constatées.

SOPREMA à votre service

Vous recherchez un interlocuteur pour discuter d'un chantier en cours ou à venir ?
Vous avez des questions sur la mise en œuvre d' **ALSAN FLASHING JARDIN**?
Pour toutes vos questions techniques, veuillez contacter le service Roof-Consulting:

Tel. : +32 14 23 07 07 - roof-consulting@soprema.be

Pour vos demandes de prix, écrivez à info@soprema.be

Bouwelven 5 - 2280 Grobbendonk - Belgique
Tél: +32 23 14 07 07 I Fax: +32 23 14 07 77
info@soprema.be I www.soprema.be

SOPREMA se réserve, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.